

n° 35

Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX



Entretien avec Christophe Ferrari

Maire de Pont de Claix - Président de Grenoble-Alpes Métropole



sommaire

*Illustration de couverture :
en mai et juin la musique est
à la fête à Pont de Claix
Voir pages 12 et 20*

Entretien / 3
avec le maire et président de
Grenoble-Alpes Métropole
Christophe Ferrari

Les temps forts / 6

Suivi de projets / 11

Musiques au cœur / 12

Le commerce / 13

Intercommunalité / 14
Territoire à venir

**Élections
européennes / 15**
25 mai

La rencontre / 16
Sabrina Petrone

**Expression
groupes politiques / 17**

Histoire / 18
le Conseil national de
la Résistance

PERMANENCES

ASSOCIATIVES

Confédération nationale du logement (CNL)

Défense des locataires,
des propriétaires occupants,
des consommateurs
le 2ème lundi du mois
de 10h30-12h à
la Maison de l'Habitant

Aide information aux Victimes (AIV)

aiv.grenoble@wanadoo.fr
Information sur les droits
des victimes et accompagnement
dans leurs démarches
centre social Irène Joliot Curie,
1ers et 3èmes mercredis
de 9h à 11h15.
Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

ADATE

(Association dauphinoise
pour l'accueil des travailleurs
étrangers)
adate@adate.org - www.adate.org
Vendredi 9h30-11h30,
centre social Irène Joliot Curie,
sur rendez-vous.
Tél. : 04 76 29 86 40

PERMANENCES CONSEILS

Conciliateur-médiateur

Permanences en mairie les 1ers et
4èmes vendredis de 9h30 à 12h.
Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

Avocat-conseil

Permanences à la bibliothèque
2 samedis par mois
de 9h à 12h.
Réservé aux Pontois.
Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

Architecte-conseil

Permanence
au service Urbanisme
Se renseigner au
04 76 29 80 55.

URGENCES & NUMÉROS UTILES

- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- SAUVETEURS SECOURISTES
04 76 98 65 62
- GENDARMERIE : 17
- POLICE MUNICIPALE :
04 76 29 86 10
- SANS ABRI : 115
- ENFANCE MALTRAITÉE : 119
- CENTRE ANTIPOISON DE LYON :
04 72 11 69 11
- GDF-SÉCURITÉ DÉPANNAGE :
0810 433 038
- EDF-SÉCURITÉ DÉPANNAGE :
0810 333 338

Mairie

www.ville-pontdeclaix.fr
Place du 8 mai 1945
04 76 29 80 00

Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h -12h
Place de la scierie
04 76 29 80 02

Police municipale

04 76 29 86 10
PIMMS 12 av. C. de Gaulle
04 38 92 10 33

Centre communal d'action sociale (CCAS)

27 av. Antoine Girard,
04 76 29 80 20

Centre social Irène Joliot Curie,

04 76 29 86 40
Centre social Jean Moulin
04 76 29 86 60

Maison pour l'emploi

Place Winsen Luhe
04 76 29 86 20

L'Escale

04 76 29 86 90
Maison de l'Habitant
av. des Iles de Mars,
04 76 29 86 29

Centre de planification et d'éducation familiale

04 76 29 86 50
Petite enfance
La Ronde des Couleurs
04 76 29 80 24

Restaurants scolaires périscolaire / vacances

04 76 29 80 65
Bibliothèque
04 76 29 80 95

Flottibulle

04 76 29 86 00
**Résidence et service
personnes âgées**
04 76 29 86 70

Service maintien à domicile et Le FIL

04 76 29 80 22
**Déchetterie
de Pont de Claix**
43 av. du Maquis de l'Oisans
04 76 40 39 43

lundi, mercredi,
jeudi, vendredi, samedi :
8h30 - 11h30
et 14h - 17h30
mardi : 14h - 17h30
Pour toutes vos questions
sur le tri, la collecte des
déchets ménagers et les
déchettes de l'agglomération
grenobloise
Numéro vert : 0800 50 00 27
www.la-metro.org

**Service collecte,
Déchetterie et tri sélectif
Groupement SUD Métro**
04 76 33 16 63



Service information
place du 8 mai 1945
38800 Pont de Claix
Tél. : 04 76 29 80 05
information@ville-pontdeclaix.fr

www.ville-pontdeclaix.fr
Toutes les publications
de la ville en téléchargement

Pharmacies de garde

► **Jeudi 29 mai**
Pharmacie Fallieux Vera
73 cours St-André
tél. : 04 76 98 10 47

► **Dimanches 25 mai**
et dimanches 1er, 8, 15,
22 et 29 juin
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51



EXPOSITION

Solstice

Peintres, sculpteurs
amateurs

30 mai au 13 juin
Eglise Saint-Etienne (av. du Maquis de l'Oisans)
Du lundi au vendredi de 14h à 18h
Service culturel, tél. 04 76 29 80 59



Entretien

Christophe Ferrari

Maire de Pont de Claix
Président de Grenoble
Alpes Métropole

La liste que vous conduisiez a recueilli le 23 mars dernier un nombre plus important de suffrages qu'il y a six ans au 1^{er} tour, ce qui vous a permis d'être élu dès ce premier tour. Quels enseignements en tirez vous ?

D'abord une profonde humilité. L'abstention représente plus de la moitié de l'électorat. C'est un signe qu'il faut voir, et une colère qu'il faut entendre. Bien sûr, la situation nationale représente beaucoup dans cette désaffection mais il s'agit aussi pour nous, élus locaux, de prendre conscience que nous avons besoin de redonner du sens à l'action publique. Quand nos concitoyens ne peuvent plus faire la différence entre certains choix politiques, c'est grave pour les élus. Quand ils pensent que la politique ne peut rien changer, c'est dangereux pour la démocratie. C'est aussi pour cela que j'ai souhaité que dans le mandat qui arrive, et qui sera un mandat compliqué pour les collectivités locales, nous puissions plus et mieux expliquer nos choix. Beaucoup a été fait entre 2008 et 2014, et les Pontois ont d'ailleurs confirmé l'orientation de la majorité par leur vote. Cela étant, nous devons poursuivre avec une nouvelle étape plus participative et plus active encore. Pont-de-Claix va profondément changer ! Ce changement, il s'accompagne et il se construit ensemble.

La lecture des délégations dévolues aux maires adjoints et conseillers municipaux (voir page 6) permet de se rendre compte que les cartes ont été rebattues par rapport au mandat précédent : les projets urbains et la sécurité publique vont au 1er adjoint, la culture a rejoint l'éducation populaire, la transition énergétique fait son apparition tout comme l'économie sociale et solidaire... Pouvez vous nous commenter ces changements et ces peut-être même, "transformations" ?

La place du premier adjoint révèle une logique de priorité politique. L'aménagement est le grand défi de Pont-de-Claix pour les 20 ans qui arrivent avec l'élaboration du PLU, l'arrivée du tram, la construction de nouveaux logements accessibles à tous et les projets de requalification urbaines sur les quartiers Iles de Mars/Olympiades, Taillefer et Grand Galet. La tranquillité publique elle aussi, auparavant détenue par la 2^{ème} adjointe, reste un objectif prioritaire de l'équipe municipale, en accompagnement des services de l'État, notamment la gendarmerie.

Pour le domaine de l'éducation et de la culture, vous avez noté un changement en matière de rattachement. En effet. Il y en a aussi un autre : une grande délégation qui couvre effectivement tout le projet éducatif local, de la petite enfance à la jeunesse. Les enfants de Pont-de-Claix doivent bénéficier d'une continuité éducative et de prise en charge. C'était déjà le cas sous le précédent mandat avec une coordination assurée par l'adjointe à l'enfance et à l'éducation. A partir de maintenant, cette adjointe chapeaute officiellement les autres secteurs de la vie de l'enfant, pour plus de cohérence. Elle sera épaulée dans ces très importantes missions - particulièrement avec l'évolution des rythmes scolaires - par plusieurs conseillers municipaux. Enfin, la volonté de rattacher la culture à cette délégation fait l'objet d'une logique de cohérence avec les apprentissages et la volonté forte de la municipalité de miser sur l'ouverture, dès le plus jeune âge, aux pratiques artistiques et scientifiques.

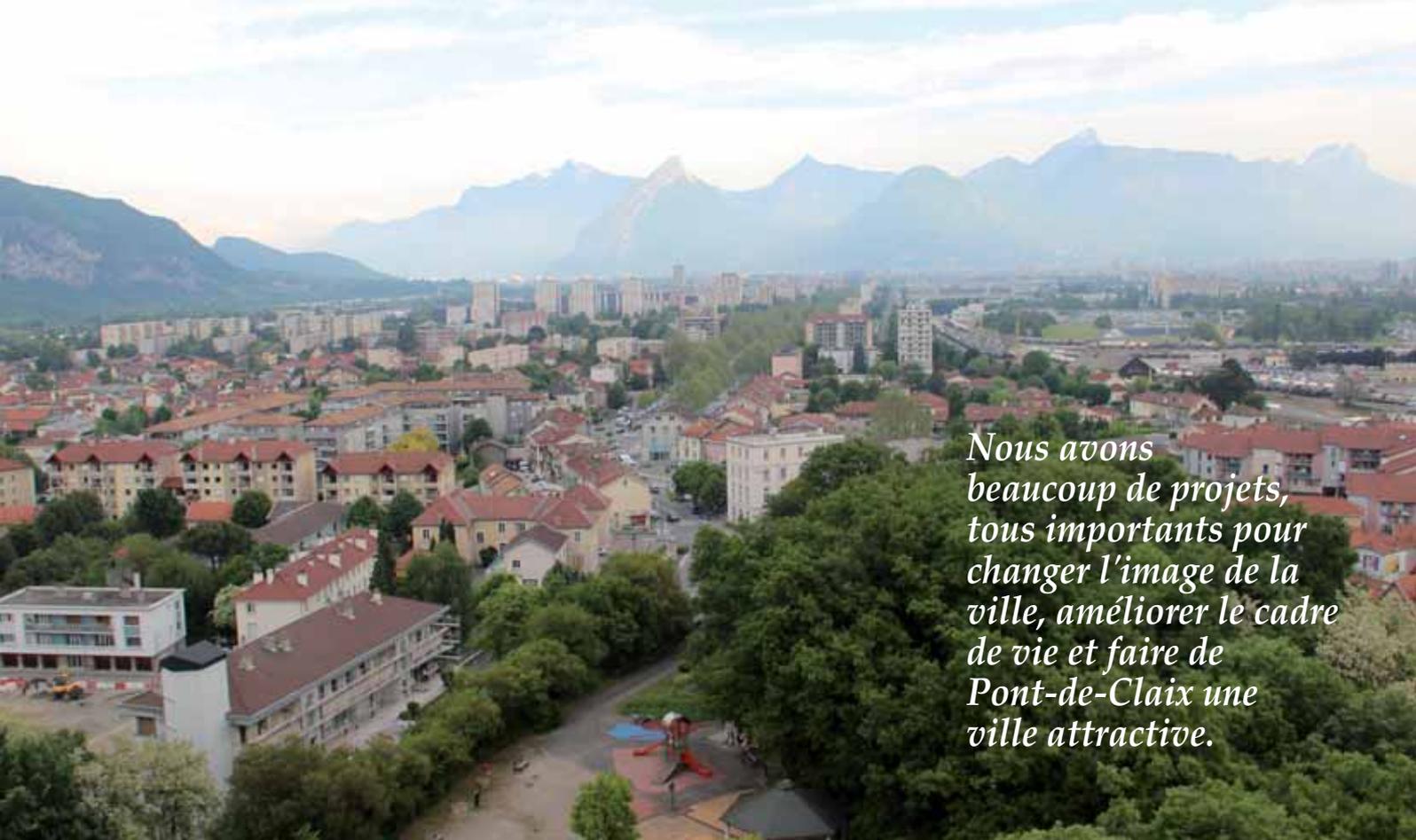
Il faut savoir comprendre les évolutions et les accompagner par des concepts. Lors du précédent mandat, nous avons voulu mettre en avant la notion d'économie sociale et solidaire (ESS) avec la création de la maison des associations et de l'ESS. Cette nouvelle forme d'économie, plus locale, plus rationnelle, permet tout à la fois la création d'emploi et de richesse, mais préserve aussi notre économie des excès en tout genre, notamment financiers, sociaux et environnementaux. C'est un des piliers du développement durable. Il en va de même pour la transition énergétique. J'y crois profondément. Il faut que nous soyons à la pointe de l'innovation et que nous sachions, par un travail au quotidien, par des investissements et des expérimentations, participer à une logique vraiment durable en matière énergétique. C'est ce que nous avons fait - par exemple - avec l'installation de la plus grande centrale solaire thermique de France sur le toit de Flottibulle. Accessoirement, je ne me résous pas à ce que plus d'un million d'euros d'argent public soit chaque année dépensé pour l'énergie.

Il y a aussi une modification moins visible et à vocation plus interne : la présence d'une adjointe chargée du personnel. En effet, j'ai souhaité qu'une adjointe qui connaît parfaitement le milieu du travail dans les collectivités territoriales et les relations sociales puisse être pleinement mobilisée pour améliorer encore le dialogue social dans la collectivité.

De grands chantiers ont été entamés lors du précédent mandat, quels prolongements et suivi pour les années à venir ?

Les grands projets de la ville, de celui des Grands Moulins autour de la médiation scientifique et culturelle à l'arrivée du tram et du pôle multimodal en passant par les requalifications urbaines dans les quartiers et au centre ville, la zone économique sud ou encore les projets de grands parcs, vont se poursuivre. Je souhaite que les partenaires institutionnels, particulièrement l'Etat, le conseil général, régional et la Métro, puissent continuer de porter leur attention sur le développement du territoire Pontois. Nous avons beaucoup de projets, c'est vrai, mais ils sont tous importants pour changer l'image de la ville, améliorer le cadre de vie et faire de Pont-de-Claix une ville attractive.





Nous avons beaucoup de projets, tous importants pour changer l'image de la ville, améliorer le cadre de vie et faire de Pont-de-Claix une ville attractive.

Vous présidez désormais La Métro, et ce fut un de vos projets affirmés que Pont de Claix prenne toute sa place dans l'agglomération, quelles (co)incidences ?

C'est d'abord et avant tout une coïncidence puisque je n'ai pas été élu président de la Métro pour servir les intérêts de ma ville mais bien pour porter une politique à l'échelle du territoire. Je suis très honoré par cette élection très importante pour l'avenir de notre agglomération. Le passage de la communauté d'agglomération en Métropole au 1er janvier 2015 va être un moment décisif qui va chambouler nos manières de travailler dans le cadre de l'intercommunalité, qui va modifier les exigences, les compétences et donc les modalités de discussion et de gouvernance entre les mairies et la Métro. Il faudra trouver l'équilibre entre des communes qui garderont, dans les faits, des compétences essentielles à la vie quotidienne en matière de politique sociale, culturelle, sportive, éducative et de loisir, et une logique d'aménagement et de rationalisation à l'échelle intercommunale de certains services comme la voirie.

Je reste profondément - et mon élection ne modifie pas cet état d'esprit - attaché à l'échelon communal qui est l'échelon principal de la proximité et de la quotidienneté. La future métropole devra nécessairement s'attacher à cette proximité qui n'est pas instinctivement dans ses "gènes" mais dont elle ne pourra pas légitimement se passer si elle veut être légitime auprès de nos concitoyens.

De grands chantiers donc, mais aussi pour moi un très ferme engagement : je reste maire de Pont-de-Claix et je continue à assumer pleinement ces fonctions qui sont celles que m'ont confiées les Pontoises et les Pontois il y a quelques semaines à nouveau.

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix
Président de Grenoble
Alpes Métropole



LES 33 ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

9 ADJOINT(e)S, 15 CONSEILLER(e)S MUNICIPAUX
DÉLÉGUÉ(e)S, 8 CONSEILLER(e)S D'OPPOSITION

Christophe Ferrari

MAIRE, PRÉSIDENT DE LA MÉTRO

LES ADJOINTS AU MAIRE

Sam Toscano

1^{ER} ADJOINT : > Aménagement urbain, sécurité publique, relations extérieures, PLU, projet Ville.

Représente la commune aux : conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance (Cispd), conseil d'administration de l'association pour la promotion de l'action socio-éducative (Apace), à l'agence d'urbanisme (AURG), à la société d'économie mixte « Territoires 38 », aux sociétés publiques locales "Isère Aménagement" et de l'eau SERGADI, au syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise (Sierg), à la commission locale de l'eau C.L.E du SAGE Drac- Romanche, au syndicat intercommunal de la Gresse et du Drac Aval (Sigreda), au syndicat intercommunal de musique (SIM) Jean Wiener, à la Commission Syndicale des Moulins de Villancourt.

Souad Grand

2^{ÈME} ADJOINTE : > Logement
Conseillère communautaire

Maxime Ninfosi

3^{ÈME} ADJOINT : > Gestion urbaine et sociale (GUS), Relations bailleurs et copropriétés, Politique de la ville, Démocratie participative.

Corinne Grillet

4^{ÈME} ADJOINTE : > Éducation Populaire (écoles, enfance), Culture, Petite enfance, Loisirs. Représente la commune aux : CISPd, groupement d'intérêt public (GIP) « Objectif Réussite Éducative », au syndicat intercommunal pour la réalisation du lycée sud de l'agglomération Grenobloise (Syrlysag), au SIM Jean Wiener, à la Commission Syndicale des Moulins de Villancourt.

David Hissette

5^{ÈME} ADJOINT : > Finances, Économie emploi insertion, Commerces. Représente la commune au syndicat intercommunal pour le câble et les réseaux câblés de communication de l'agglomération Grenobloise (Sirocco), au conseil d'administration et au comité de site de la mission locale Sud-Isère, à la Commission Départementale d'Équipement commercial (CDEC) à la commission départementale aménagement commercial (CDAC) auprès de la Préfecture

Dolorès Rodriguez

6^{ÈME} ADJOINTE : > Personnel communal, Questure, Etat-civil, Élections, Formalités administratives, Archives. Représente la Commune à la société d'économie mixte « Pompes Funèbres Intercommunales » (PFI)

Ali Yahiaoui

7^{ÈME} ADJOINT : > Développement durable, Transition énergétique, NTIC numérique, Mobilités. Représente la commune à l'agence locale de l'énergie de l'agglomération grenobloise, (ALE), au Sierg au Sitpi, au Sirocco

Eléonore Perrier

8^{ÈME} ADJOINTE : > Solidarités et cohésion sociale, protection civile, Économie sociale et solidaire. Présidente de la commission Solidarités. Membre au Conseil d'Administration du CCAS. Représente la commune au Cispd, à la Métro Création d'Activités Économiques (MCAE), au Groupement d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification de l'Isère (GEIQ 38), à l'Institut des Risques Majeurs (IRMA), à l'association nationale des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs (AMARIS), au conseil de vie sociale mis en place par l'association dauphinoise d'accueil des travailleurs étrangers (Adate) pour le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA).

Philippe Rozières

9^{ÈME} ADJOINT : > Sport, Vie associative, Animation. Président de la commission Sport - Vie associative. Représente la commune à l'office municipal des sports (OMS) et à l'association nationale des élus en charge du sport (ANDES)

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Delphine Chemery

> Restauration. Représente la commune au SIM Jean Wiener

Maurice Alphonse

> Suivi des chantiers, Propreté urbaine et embellissement. Représente la commune à l'association départementale aménagement de l'Isère, du Drac et de la Romanche, à l'association syndicale Drac Isère, à la commission syndicale des Moulins de Villancourt

Daniel De Murcia

> Parcs urbains, Réserves naturelles, Trame verte et bleue. Représente la commune au SIGREDA

Chantal Bernard

> Relations avec les acteurs de la santé. Membre au Conseil d'Administration du CCAS. Représente la commune à l'OMS

Mebrok Boukersi

> Urbanisme réglementaire. Président de la commission Urbanisme - Travaux - Développement durable. Représente la commune au Sigreda, au Sitpi, au Sirocco

Nathalie Roy

> Accessibilité, Handicap, Lutte contre les discriminations, Égalité Femme-Homme. Membre au Conseil d'Administration du CCAS

Laurence Bonnet

Présidente de la commission Éducation populaire - Culture. Représente la commune au Syrlysag

Filipe Da Cruz

Président de la commission Finances. Représente la commune au Sirocco

Cristina Gomez-Viegas

> Petite enfance. Représente la commune au Cispd

Isabelle Eymeri-Weihoff

> Personnes âgées, intergénérationnel. Membre au Conseil d'Administration du CCAS

Louisa Laib

> Ateliers publics urbains, Suivi des comités de secteur. Membre au Conseil d'Administration du CCAS

Mickael Merat

> Jeunesse. Représente la commune au Cispd, au Syrlysag

Jérôme Brocard

> Relation avec le tissu économique

Julia Cubillo

> Finances, Budget. Membre au Conseil d'Administration du CCAS

Julien Dussart

Président de la commission Politique de la ville - Habitat. Représente la commune au Cispd et à l'OMS

Groupe minoritaire

"Pont de Claix agissons collectif "

Patrick Durand

Président de groupe. Conseiller communautaire

Simone Torres

Membre au Conseil d'Administration du CCAS

Aziz Chemingui

Estelle Staës

David Bucci

Représente la commune au Cispd

Groupe minoritaire

« Pont de Claix le changement »

Martine Glé

Présidente de groupe. Membre au Conseil d'Administration du CCAS. Représente la commune au Cispd

Gérard Ditacroute

Séverine Gaggio

Ne sont mentionnées ici que les principales délégations, pour plus de précisions se reporter au site :

www.ville-pontdeclaix.fr





Prévention routière

Simulateur de choc, circuit vélo, initiation au code de la route, simulateurs 2 roues et 4 roues, la 4^e édition de la Journée prévention et sécurité routière a sensibilisé plus de 120 enfants.



29
AVRIL



Exposition light painting

5
AVRIL

C'est Corinne Grillet, adjointe à l'éducation populaire et à la culture, qui a inauguré cette exposition proposée par l'association grenobloise Focus. Les Moulins accueillent donc plusieurs dizaines de photographies, la plupart prises dans les papeteries de Pont de Claix, avec la technique du « light painting ». Cette pratique particulière consiste à photographier des sources lumineuses diverses au sein d'un environnement sombre, sur un temps d'exposition long. Une centaine de membres de Focus Grenoble avaient participé au projet en se rendant sur le site des papeteries à de nombreuses reprises.



19 MARS

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie

« Il y a 50 ans (...) les accords d'Evian mettaient fin à huit années de conflit entre la France et l'Algérie et à 132 ans de présence française de l'autre côté de la méditerranée. » C'est par ces mots que Christophe Ferrari a initié la commémoration du 19 mars 1962. La cérémonie de la Journée nationale du souvenir et du recueillement au parc Borel a rendu notamment hommage à Henri Girard, Pontois décédé en Algérie en 1959. « En ce jour, nous devons rappeler combien il importe de réaffirmer notre attachement à la paix ainsi que notre hostilité aux politiques coloniales, aux guerres, aux massacres et aux tortures. »



28 MARS



« Comment grandir ensemble aujourd'hui ? Y'a-t-il encore une enfance ? » était le thème de la conférence de la 4^e édition de la semaine de la petite enfance. C'est Sylviane Giampino, psychanalyste et psychologue de la petite enfance, qui a apporté ses connaissances à un public nombreux de parents, d'éducateurs, et d'assistantes maternelles. Pour elle, les parents ont trop souvent des attentes normatives quant aux « compétences » de leur enfant, alors que celui-ci a besoin d'espaces de découverte libres. Le 21 mars avait lieu le vernissage de l'exposition petite enfance aux Moulins de Villancourt.

Conférence sur la petite enfance



5
MARS

Vive le carnaval !

Plusieurs dizaines de Pontois, petits et grands, ont défilé dans les rues de la ville sur le thème « Pont de Claix des villes, Pont de Claix des champs ». Accompagnés de la BatucaVI et de groupes musicaux divers, les marcheurs déguisés ont gagné le parc de la Fontaine, où a été brûlé le bonhomme Carnaval.

Exposition Femmes



15
AVRIL

15 artistes proposaient leurs œuvres pour composer l'exposition « Femmes », présentée par le Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) à la Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire. Peintres, plasticiens, sculpteurs, philosophes, photographes, metteurs en scène, Français ou étrangers, ils et elles se sont inscrits dans le projet pour répondre à la question de l'identité féminine. Le vernissage de l'exposition était mené par le maire Christophe Ferrari et l'adjointe à la solidarité et la cohésion sociale Elénore Perrier. Celle-ci a évoqué les combats pour l'égalité hommes-femmes.





26
AVRIL

Les couleurs de Bernard Béraud

Bernard Béraud a appartenu pendant 20 ans à Radical (1986-2006), groupe avec lequel il a plusieurs fois exposé aux Moulins. Depuis 2009, atteint d'un cancer, il arrête de peindre et prend le temps de réfléchir, avant de commencer un travail sur la couleur. Il admire particulièrement l'oeuvre de Joseph Albers, mort en 1976, mais lui ajoute le volume. « Je peins beaucoup de cubes ». Ses peintures sur planches, papiers, et cartons, sont présentées aux Moulins de Villancourt du 26 avril au 24 mai. C'est Corinne Grillet, nouvelle adjointe à la culture, qui a présidé le vernissage de « L'expérience de la couleur », point final d'un cycle de trois événements autour de la couleur et de la ligne graphique après Couleurs MAD et le Festival d'art non-objectif.



27 AVRIL
8 MAI

Le 27 avril, 69ème anniversaire du souvenir et héros de la déportation, et le 8 mai, commémoration de l'armistice de 1945, élus et anciens combattants étaient réunis devant les monuments du parc Borel et de la stèle des fusillés. Le 27 avril, le maire Christophe Ferrari a rendu « l'hommage de la Nation à toutes celles et à tous ceux qui ont connu l'horreur de la déportation, l'horreur de la persécution, l'horreur de l'extermination », puis le 8 mai a appelé à « rester vigilant pour que la paix puisse exister et demeurer dans notre monde. Nous avons cette responsabilité d'une vigilance quotidienne pour défendre les valeurs telles que le respect des autres, l'acceptation de la différence, la tolérance, l'acceptation et le respect des règles d'une manière générale. »



SUIVI DE

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les habitants des îles de Mars comme ceux des Olympiades ont activement participé à l'élaboration du programme d'aménagement qui a été réalisé dans le secteur : un abri ouvert, l'agora, pour faciliter la rencontre, le cheminement piéton qui fait quelques méandres entre les bancs (dont celui en cours de construction avec l'association Adounia), les jeux pour les enfants, le city-stade, comme un lien entre les générations. Le projet de rénovation du quartier prévoit sur plusieurs années à venir : les aménagements aux pieds des tours Stendhal et la rénovation des espaces extérieurs autour des barres Stendhal et Victor Hugo, un maillage piéton du Cours Saint André au parc de la Colombe. Outre la ville et le bailleur social, La Métro et la Région Rhône Alpes contribuent au projet.

JARDINER COLLECTIF

Le projet de jardins partagés en pieds d'immeubles a accompagné le long travail qui s'est conduit avec les habitants autour de l'aménagement nécessaire à renforcer les lieux de convivialité et les liens dans le quartier. Une charte d'utilisation des 450 m², d'organisation pratique (choix et plans des cultures, collecte) et de règles de vie est élaboré par le collectif d'habitants, des ateliers se tiennent régulièrement avec l'accompagnement technique d'un jardinier de la ville. Un jardin pédagogique de 30 m² environ, 13 petites parcelles sont mis à la disposition des écoles pour leurs propres ateliers. Un abri de jardin, deux récupérateurs d'eau, un point d'eau et une pergola complètent l'aménagement.

Renseignements :
Centre social Irène Joliot Curie :
04 76 29 86 40
Maison de l'habitant :
04 76 29 86 29

PROJETS



Musique au(x) coeur(s)

PRÉSENTENT

DES **QUARTIERS**
ILES DE MARS
ET OLYMPIADES

24 MAI

APRÈS-MIDI FESTIF
ANIMATIONS

À 18H : LECTURE
SOUS L'ARBRE DE LA LIBERTÉ,
PLACE MICHEL COUËTOUX

À 19H : CONCERT
ENTRE ILES DE MARS
ET OLYMPIADES, L'AGORA

L'envie de partager est le moteur qui anime les bénévoles de l'association Ass'idem. Celle de tordre le cou aux idées toutes faites sur "les quartiers" et leurs habitants les a déterminés dans leurs projets à l'échelle de la ville : les fêtes du canal, Y'a pas fête, les nuits des arts martiaux, les braderies et vide-greniers l'ont animée et rencontré leur(s) public(s). Car le pluriel est la marque de fabrique de l'association qui sait aussi bien participer à l'élaboration du projet d'aménagement d'un cheminement piéton dans le quartier qu'organiser un tournoi d'échecs " junior" ou un déjeuner à l'amphithéâtre pour les "invisibles". Si Didier Sémiramoth en est la figure de proue, il a un équipage, embarqué avec lui de bénévoles convaincus ; ils ont su trouver auprès des élus de la municipalité comme des responsables du monde associatif, des partenaires sur lesquels compter : la preuve ? Le 24 mai à partir de 14h !

Au cœur du quartier : lecture et "grande" musique
La discussion entre habitants avait conclu à la nécessaire création d'un espace au cœur du quartier Îles de mars – Olympiade dédié à la rencontre, l'échange, la découverte : le samedi 24 l'Agora sera investie par 50 musiciens réunis pour l'occasion par le conservatoire intercommunal de musique Jean Wiéner, pour offrir aux familles, un cadeau rare parce que trop souvent hors de portée : un concert de musique, la "grande", la "classique". À portée de voix, sous l'arbre de la liberté, un olivier, Claire, de la bibliothèque municipale Aragon et Laura, de l'Amphithéâtre tenteront de réjouir les oreilles des plus petits mais aussi des plus grands par la lectures de contes... revus et décalés ! L'ambiance sera festive grâce aux démonstrations de capoeira par Son do Gunga, la troupe de danse de L'Escalé, des stands d'animation, (maquillage, foot...), buvette, churros et pizzas... L'affiche est prête, il ne manque plus que vous !

Pont de Claix Tennis présente

JOURNÉE
DÉCOUVERTE
DU TENNIS

SAMEDI
21 JUIN
2014

DE 10H À 17H

COURTS DE TENNIS
DE PONT DE CLAIK
(A CÔTÉ DE FLOTTIBULLE)

Venez nombreux découvrir le tennis et échanger quelques balles avec les moniteurs et les meilleurs joueurs du club

ENTRÉE LIBRE - PRÊT DU MATÉRIEL

ANIMATION

Goûter
du solstice d'été

24 juin
Foyer municipal à partir de 13h30
Inscription impérative à Beau site le mardi

UNRPA

SPECTACLE

De l'opérette
à l'opéra

Les plus beaux airs du répertoire

Samedi 31 mai / 20h30
Foyer municipal de Pont de Claix
Rens. : 04 76 98 01 31 / Prix 13 euros

ADePAL



Le commerce



Depuis 2010, élus, habitants et techniciens travaillent de concert à rendre plus belle et attractive la place de la mairie et ses alentours. Les réaménagements réalisés tout autour de l'îlot qui englobe le Pôle emploi, les services municipaux, l'école Jules Verne et la résidence de la rue du Dauphiné en ont considérablement amélioré l'image et mis un terme aux craintes et réticences. Le trafic autour de l'école est plus sûr et confortable et la question du stationnement résolue par le redéploiement et l'augmentation du nombre de places. Parallèlement, la ville a confié à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) la réalisation d'un diagnostic sur le fonctionnement des commerces du centre Bourg. La population (la demande) a été sondée et les commerçants (l'offre) longuement entendus.

Des résultats encourageants

On dénombre une quarantaine de commerces de détails et services de proximité dans le centre Bourg. La clientèle est pontoise à 80 % dont le tiers de seniors. La proximité est un facteur déterminant. En revanche, pour les achats en moyenne et grande surface, Echirrolles capte une nette majorité de consommateurs. Alors qu'on trouve au niveau national une alimentation pour 1960 habitants, le rapport est dans le centre Bourg est de 1 pour 1400. À l'inverse cafés et commerces sont plus présents, ils sont sans doute au nombre de ceux qui attirent une clientèle d'autres communes évaluée à un tiers de la clientèle totale. L'enquête approfondie auprès des commerçants a permis de mettre en évidence des facteurs d'amélioration et de redynamisation qui requièrent la participation de tous les acteurs : diversification de l'offre, animations, rénovation du bâti, facilitation de l'accessibilité, embellissement, cheminements piétons...

LE JARDIN PONTOIS

C'est une enseigne bien connue de tous les Pontois, tout au bout de la rue Mozart ; depuis qu' Eva Marzocca en a pris les commandes en juillet 2013, elle affiche un air pimpant avec ses paniers d'osier joliment rangés et remplis de frais : fruits et légumes du marché de gros ou produits locaux ; un coup d'œil à l'intérieur permet de constater que rien ne manque en cas de panne : de l'indispensable produit ménager, à la boîte de conserve vite ouverte en passant par la bouteille de lait. Bientôt sandwiches, pain et pâtisseries en dépôt viendront parfaire le vrai service de proximité que rend la petite alimentation. Car ce qui compte avant tout pour Eva Marzocca (qui ne prétend aucunement s'aligner sur les grandes surfaces) ce qui lui donne envie de se lever le matin, c'est la relation avec ses clients, et elle en a de tous les âges, des plus sérieux aux plus distraits... sans compter les amateurs de bonbons !

Le Jardin pontois
5 rue Mozart
09 64 17 07 18/06 83 31 31 53
du mardi au dimanche de 7h à 13h
et de 15h à 20h.



VIDE GRENIER

Organisée par l'Ass'Idem

Renseignements

06 24 97 60 31

ou 06 81 96 62 87

www.assidem.asso-web.com

assidemdidier@gmail.com

7 JUIN

Cours Saint André,
entre la rue Lavoisier
et l'avenue De Gaulle .



Territoires à venir



La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) a fixé au 1er janvier 2015 la transformation de la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes-Métropole -La Métro (1) en Métropole.

La loi appréhende l'ensemble du territoire à travers les collectivités locales, crée leur coordination et les conforte dans leur rôle moteur : *la Région* pour l'aménagement et le développement durable du territoire, la protection de la biodiversité, climat-énergie-qualité de l'air, le développement économique, le soutien à l'innovation, l'internationalisation des entreprises, l'intermodalité, le soutien à l'enseignement supérieur et la recherche ; *le département* pour l'action sociale, l'autonomie des personnes et la solidarité des territoires ; *les communes et leurs établissements de coopération* pour la mobilité durable, l'organisation des services publics de proximité, l'aménagement de l'espace, le développement local. La loi prévoit des possibilités de délégation de compétences de l'État, la région et le département par voie de convention vers la Métropole.

La proximité

En matière d'organisation des services de proximité le transfert de la collecte des ordures ménagères des communes à La Métro qui date aujourd'hui de plus de 10 ans, peut servir d'exemple : les personnels des différentes communes chargés d'exécuter la mission ont été alors transférés, les véhicules et équipements

également, le service est assuré depuis à tous les niveaux par l'intercommunalité. C'est par paliers successifs dans le temps et au fur et à mesure des discussions entre nouveaux élus (ceux qui l'ont été par fléchage lors des dernières élections municipales siégeront au conseil de la métropole jusqu'en 2020) que la métropolisation doit se faire.

La Métropolisation

Elle concerne l'aménagement de l'espace aussi bien que les équipements culturels ou sportifs, le développement économique que la gestion des services d'intérêt collectif (eau, assainissement, cimetières, services d'incendie et de secours...), la protection et la mise en valeur de l'environnement que la politique du logement. Avec le conseil de la métropole, une coordination avec les maires (la conférence métropolitaine) et le conseil de développement (qui réunit les représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs de la métropole) forment la nouvelle "gouvernance" de la collectivité élargie.

(1) conditions à remplir : réunir 400 000 habitants dans une aire urbaine qui en compte plus de 650 000, comme c'est le cas de Bordeaux, Lille, Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse et donc, Grenoble.

Vacances : Partir avec l'aide de la ville

Chaque année la ville de Pont de Claix aide les jeunes Pontois à partir en vacances soit en séjours collectifs (centre de vacances) soit en location avec l'un des deux parents (camping ou hôtel en France et à l'étranger, maison familiale en France uniquement). L'aide varie (une seule par an et par enfant) selon les 7 tranches de quotient familial situées entre moins 400 (250 euros) et 1 440 (70 euros) ; elle est réservée aux enfants de 4 ans jusqu'à 17 ans révolus pour un séjour en vacances collectives, de 0 à 17 ans révolus pour un départ en vacances familiales.

Se renseigner >

● Vacances collectives : L'Escale, Place Michel Couëtoux

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 04 76 29 86 90

● Vacances familiales : CCAS, 27 av. Antoine Girard

Lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h. Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 76 29 80 20

+ www.ville-pontdeclaix.fr 



L'Europe, l'Europe !



Tous les cinq ans, les citoyens des pays membres de l'Union Européenne sont invités à élire leurs représentants au Parlement européen.

Du 22 au 25 mai (le 25 en France) 500 millions d'Européens sont appelés à choisir les 751 représentants qui siègeront pour les cinq prochaines années au parlement européen. Il est le seul organe parlementaire de l'Union européenne (UE) élu par les citoyens au suffrage universel direct. Il partage avec le Conseil de l'Union européenne le pouvoir législatif de l'Union européenne. Chaque État membre a le droit d'élire un nombre déterminé de députés : même si ce n'est pas strictement exact, le principe est que les pays dont la population est plus importante disposent d'un plus grand nombre de sièges que les pays dont la taille est plus modeste.

En un tour, les 8 régions s'expriment

En France, la loi du 11 avril 2003 a modifié le mode de scrutin européen. Il s'organise désormais au sein de 8 circonscriptions interrégionales (Nord-Ouest, Ouest, Est, Sud-Ouest, Sud-Est, Massif central-Centre, Île-de-France, Outre-Mer) et non plus au sein d'une seule circonscription nationale. Les sièges à pourvoir sont répartis entre les 8 circonscriptions proportionnellement à leur population. Les députés français sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à un tour. Les électeurs choisissent donc une liste sur laquelle ils ne peuvent rayer aucun nom, ni changer l'ordre. Les listes ayant recueilli moins de 5 % des voix ne sont pas admises à la répartition des sièges.

Principal organe législatif de l'institution

Il dispose en fait de compétences de second plan pour légiférer, puisqu'il n'a pas l'initiative des lois. Celle-ci relève de la compétence de la Commission européenne (1), l'organe exécutif de l'UE, dont le siège est à Bruxelles. Ces lois portent sur de nombreux sujets, comme le coût des communications à l'étranger, l'interdiction des pesticides, le budget des aides à l'agriculture, les lois de régulation financière, etc.

Les pouvoirs du parlement se situent donc sur trois plans :

- législatif : il est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en "procédure législative ordinaire" (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative,
- budgétaire : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE,
- de contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

Pour la première fois en 2014 la désignation du futur président de la Commission de Bruxelles par les 28 chefs d'État européens devra "tenir compte" du résultat des élections.

(1) La Commission européenne est avec le Conseil de l'Union européenne, le Parlement européen et le Conseil européen, l'une des principales institutions de l'Union européenne qui en compte 7 : Conseil européen, Conseil de l'Union européenne (ou "le Conseil"), Commission européenne, Parlement européen, Cour de Justice de l'Union européenne, Cour des Comptes européenne, Banque centrale européenne (BCE).



SABRINA PETRONE EST ASSISTANTE MATERNELLE À PONT DE CLAIX. CETTE PASSIONNÉE DE COUTURE S'EST AUSSI LANCÉE DANS LA CRÉATION.

Passion couture

Jusqu'à janvier 2012, Sabrina travaillait dans un service juridique. Elle profite d'un plan de départ volontaire dans son entreprise pour faire une formation : « j'avais justement un projet de reconversion ; je ne voulais plus de hiérarchie, les méthodes de travail ne me plaisaient plus. La petite enfance était le seul secteur où je me voyais travailler ». Sabrina devient donc assistante maternelle. Cette maman de trois enfants apprécie sa nouvelle autonomie, et sa liberté d'organisation. Entre les temps collectifs au RAM et sa maison avec jardin, elle ne manque pas d'idées pour occuper les enfants qu'elle garde. « C'est un métier où il faut être dynamique, investie ». Parallèlement à son activité professionnelle, Sabrina coud

depuis 12 ans. « Au fil du temps, mes amies me demandaient pourquoi je ne me lançais pas, alors je me suis dit que j'allais essayer ». Là voilà donc auto-entrepreneur depuis un an. Elle a participé à un marché de Noël et deux salons, possède une page Facebook et un blog. Sabrina crée des accessoires pour femmes et enfants : sacs, pochettes, trousse, coussins déco, accessoires pour poupees, écharpes, plaids, jeux en tissu. « Cette année, la collection est dédiée au Japon. Il faut que j'aie une affinité avec le tissu. Je ne crée pas sur commande, je choisis mes tissus, j'imagine à quoi je peux les utiliser, je crée mes modèles. » L'activité démarre, et elle n'est évidemment pas rentable : entre les déplacements, les impôts, l'assurance et l'achat des tissus, sans comp-

ter le temps de travail, Sabrina ne gagne pas d'argent. « Ça reste une activité complémentaire, c'est difficile d'en vivre. Je ne pourrais pas répondre aux demandes si ça marchait. Mais il reste de la place pour que l'affaire prenne de l'ampleur. » En attendant, Sabrina consacre à sa passion 20 heures par semaine en moyenne. Et apprécie de rencontrer d'autres créatrices sur les salons et marchés auxquels elle participe : « on s'échange des infos, des idées, des points de vue sur ce qu'on fait ». Car le regard des autres est aussi un moteur. Sabrina proposera un « apéro shopping » chez elle, avant de participer au marché artisanal d'Uriage en juin. Par le biais du net, on peut la contacter pour des renseignements ou voir les produits « en vrai » ●

PASSIONNÉMENT POUR PONT DE CLAIX

Les élections municipales de mars dernier ont permis à la liste portée par Christophe Ferrari « passionnément pour Pont de Claix » d'être élu au premier tour, nous remercions les électeurs pour leur confiance, c'est une satisfaction car cela symbolise un bilan positif, même si nous nous regrettons la forte abstention, notre équipe a aussi entendu les critiques et les inquiétudes, nous devons les intégrer pour préparer l'avenir. Avec une majorité diverse composée de communistes et divers gauches, de socialistes et apparentés, d'écologistes, de représentants du mouvement républicain et citoyen, d'élus de la société civile, tous respectueux de la parole du Maire qui a souvent répété durant la campagne : « ce n'est pas un parti qui gouverne Pont de Claix, nous sommes et resterons au service de tous les Pontois ». Avec un programme fait de 70 propositions, nous ne ménagerons pas nos efforts pour le bien commun.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule nous avons eu la satisfaction de voir Christophe Ferrari élu à la présidence de Grenoble Alpes Métropole, c'est une grande responsabilité mais nous ne doutons pas qu'il mette du cœur à l'ouvrage pour que notre agglomération s'inscrive dans un projet citoyen, progressiste et écologique.

Sam TOSCANO, président du groupe de la majorité

POUR PONT DE CLAIX AGISSONS COLLECTIF

Promouvoir le commerce de proximité : un enjeu de qualité de vie

A l'heure de l'étalement urbain, de la Métropole, le commerce de proximité est chaque jour un peu plus menacé : l'éclatement des bassins de vie et la centralisation des lieux de consommation éloignent les habitants de l'offre qu'ils ont en bas de chez eux, pourtant souvent de meilleure qualité.

La crise vient encore fragiliser davantage nos commerçants. D'un côté, le pouvoir d'achat, et donc la consommation, sont frappés. De l'autre, les difficultés économiques se font plus dures, pour ceux qui n'ont pas derrière eux les moyens financiers des grands groupes.

Il faut aujourd'hui réagir, il y a urgence. Nous devons nous battre pour que Pont-de-Claix, ville à taille humaine, reste et soit encore davantage une commune vivante. Et les commerçants sont un maillon essentiel dans la vie collective d'une commune ! Comme nous l'avons dit pendant la campagne électorale, nous émettons des doutes sur le projet de rénovation du Centre-Bourg : grand projet sur le papier, il ne tient pas compte de nombreux paramètres de base, comme celui des stationnements en proximité direct avec les commerces, ou encore de la régulation de la circulation automobile.

Mais au-delà du Centre-bourg, il faut engager une réflexion autour de l'ensemble des espaces commerçants de la ville, au cœur de nos quartiers : Arc-en-Ciel, Grand-Galet, Résidence Saint-André... Ces espaces sont actuellement livrés à eux-mêmes, une partie des enseignes fermées, les autres de plus en plus en difficulté. Pourtant, ils sont un atout, qui peut demain profiter à toute notre population !

C'est pour cela que nous proposons – entre autre – de mettre en œuvre une grande campagne d'information et de promotion du commerce de proximité, pour faire connaître à tous les pontois l'offre présente dans notre ville. Loin d'un coup de com' de quelques mois, il s'agit bien d'une promotion forte inscrite dans la durée, en lien avec l'ensemble des services de la ville.

Patrick Durand - Simone Torres - Aziz Chemingui - Estelle Staës - David Bucci

PONT DE CLAIX LE CHANGEMENT

Cher(e)s Pontois(es)

Les élections sont terminées ! Nous vous remercions de votre confiance, et comptons bien la garder. Avec trois élus, nous sommes minoritaires, ceci dit, nous avons promis d'être près de vous au quotidien, notre engagement reste d'actualité. Nous serons pour vous, l'intermédiaire entre vous et la majorité. Notre rôle est dans l'opposition, mais celle-ci sera constructive car nous sommes pour le dialogue. Nous pouvons ensemble faire avancer le « le changement » par l'information et la concertation sur la politique menée. Nous serons présents dans toutes les commissions, pour défendre votre point de vue. Votre équipe.

Martine Glé - Gérard Ditacroute - Séverine Gaggio

Résistance n'est qu'espérance

René Char, *Feuillets d'Hypnos*

L'article 1er de la proposition de loi déposée au Sénat le 12 février 2013 stipule que la République Française institue une journée nationale de la Résistance. Elle est fixée au 27 mai, jour anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance (CNR) ; elle n'est ni fériée ni chômée, mais l'article 3 précise que *"dans le cadre de cette journée anniversaire, les établissements d'enseignement du second degré sont invités à organiser des actions éducatives visant à assurer la transmission des valeurs de la Résistance et de celles portées par le programme du Conseil national de la Résistance"*.

Selon son rapporteur le sénateur socialiste de Haute Garonne M. Maroussy, la proposition de loi relative à l'instauration du 27 mai comme journée nationale de la Résistance répond au *"besoin par chacun ressenti de rappeler le legs à tout le pays échu, de celles et ceux qui ont refusé l'occupation nazie et la collaboration institutionnalisée sous le régime de Vichy. Il s'agit d'honorer leur mémoire. Elle est aussi une réponse à une demande ancienne et répétée des associations de résistants et d'anciens combattants. "Ce jour dédié a pour vocation la transmission et l'appropriation par chaque génération des valeurs de la Résistance, qui structurent notre société depuis plus d'un demi-siècle. Elles reposent sur la reconnaissance des droits de l'homme et des acquis de 1789, sur le refus de la capitulation et du désespoir, et plus encore, sur l'adhésion à la République dans une France libre et solidaire."* Le 27 mai 1943, Jean Moulin réunissait pour la première fois le Conseil national de la Résistance. Cet événe-

ment historique signalait, au-delà des disparités idéologiques et politiques, une convergence de volontés et de courages. Il engageait les représentants de huit mouvements de résistance, de six partis politiques résistants et des deux centrales syndicales clandestines (1). *"La fondation du Conseil national de la résistance a rendu possible la contribution décisive de la Résistance intérieure à la libération de notre pays, poursuit l'argumentaire, Il a également permis de jeter les bases d'un nouveau contrat social à l'ambition révolutionnaire, qui fonde encore aujourd'hui notre République. La modernité du Programme du Conseil national de la Résistance demeure entière. Il nous appartient aujourd'hui de contribuer à la revivification des idéaux humanistes et républicains qui forment le socle de notre citoyenneté, en instaurant une journée nationale de la Résistance, fixée au jour de la date anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance."*

(1) **Le Conseil de la Résistance comptait, outre Jean Moulin 16 membres qui représentaient : 8 mouvements de résistance :**
5 créés en zone occupée :
 – Ceux de la Libération (Roger Coquoin) ;
 – Ceux de la Résistance (Jacques Lecompte-Boinet) ;
 – Organisation civile et militaire (Jacques-Henri Simon) ;
 – le Front national (Pierre Villon) ;
 – Libération-nord (Charles Laurent) ;
3 originaires de la zone sud :
 – Combat (Claude Bourdet) ;
 – Franc-Tireur (Eugène Petit) ;
 – Libération-sud (Pascal Copeau).
6 tendances politiques :
 – la SFIO (André Le Troquer) ;
 – le Parti communiste (André Mercier) ;
 – les radicaux-socialistes (Marc Rucart) ;
 – les démocrates populaires (Georges Bidault) ;
 – l'Alliance démocratique (Joseph Laniel) ;
 – la Fédération républicaine (Jacques Debû-Bridel).
2 organisations syndicales :
 – la CGT (Louis Saillant) ;
 – la CFTC (Gaston Tessier).

STEPHANE HESSEL
RAYMOND AUBRAC
LÉON LANDINI
DANIEL CORDIER

François Hollande
Jean-François Copé
François Bayrou
Jean-Luc Mélenchon

Un film de Gilles Perret

Les Jours Heureux

« QUAND L'UTOPIE
DES RÉSISTANTS
DEVINT RÉALITÉ. »

Produit par Fabrice Ferrari.

Assisté de Marion Grange, Image Jean-Christophe Hainauld et Montage Stéphane Perriot.

Le Conseil National de la Résistance a rédigé un programme intitulé « Les jours heureux ». Il invente la sécurité sociale, les retraites par répartition, les comités d'entreprises, etc. En 2013, Gilles Perret a réalisé un film pour raconter comment ce programme irrigue encore la réalité sociale d'aujourd'hui.

Donner à la résistance sa juste place dans le calendrier commémoratif national

Chaque année seize journées nationales (dont six ajoutées depuis 2000) prescrites par les textes législatifs ou réglementaires entretiennent la mémoire collective et sont inégalement suivies sur l'ensemble du territoire national. La Seconde Guerre mondiale y est abordée à quatre occasions :

- le dernier dimanche d'avril avec l'hommage aux victimes de la déportation,
- le 8 mai, avec la commémoration de la capitulation nazie,
- le 18 juin, en souvenir de l'appel de général de Gaulle à refuser l'armistice et à poursuivre la guerre,

- le dimanche le plus proche du 16 juillet, en mémoire de la rafle du Vel d'Hiv et des victimes de la politique d'extermination des Juifs mise en œuvre par les nazis et à laquelle l'État français a collaboré.

Les déportations pour d'autres motifs concernent 88 000 personnes, dont 35 000 meurent dans les camps. Chaque 17 juin se déroule au Panthéon une cérémonie d'hommage à Jean Moulin en présence des autorités de l'État ce qui lui donne un caractère national. Une journée nationale de la Résistance vient donc logiquement compléter l'ef-

Jean Moulin entre au Panthéon

Jean Moulin naît en 1899 à Béziers, en 1925 il est le plus jeune sous-préfet de France, puis plus jeune préfet en 1938 à Rodez. Révoqué par Vichy en 1940, il regagne la zone sud où il prend contact avec les principaux mouvements de résistance. En 1941, il rencontre De Gaulle à Londres qui le charge de les rallier et de les unir. Parachuté dans les Alpilles en janvier 1942, Jean Moulin établit son QG à Lyon, et constitue avec les mouvements de la zone Combat, Libération et Franc-Tireur, les Mouvements unis de Résistance (MUR) et avec leurs groupes paramilitaires, une armée secrète. La première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR) se tient sous sa présidence au 48 de la rue du Four à Paris, le 27 mai 1943. Une plaque commémorative y est apposée. Le CNR adopte lors de sa première réunion une motion reconnaissant le général De Gaulle comme le seul chef politique de la France combattante. Arrêté et "interrogé" par Klaus Barbie Jean Moulin meurt en juillet 1943. Ses cendres, jusqu'alors déposées au Père Lachaise, ont été transférées au Panthéon le 19 décembre 1964.



fort accompli en faveur de la valorisation de la mémoire de la résistance intérieure : mouvements nés d'initiatives individuelles dans une France alors divisée en deux zones, l'une occupée par l'Allemagne et l'autre sous le contrôle du régime de Vichy, celle des maquis qui se sont formés par la suite pour participer à la libération du territoire.

La loi qui instaure une journée nationale de la résistance le 27 mai est adoptée par le Sénat à l'unanimité moins deux voix, et par l'assemblée nationale, sans modification, le 9 juillet 2013.